



59^{ème} ÉDITION DE LA FÊTE DE LA JEUNESSE

COMMISSION ÉCHANGES ENTRE LES MEMBRES
DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES CAMEROUNAIS

HANGOUT



RÉSOLUTIONS



Yaoundé, février 2025



René Emmanuel SADI
Ministre de la Communication



MOUNOUNA FOUTSOU
Ministre de la Jeunesse et de
L'Éducation Civique

Dans le cadre de la célébration de la **59^{ème} édition de la Fête de la Jeunesse**, le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA a bien voulu prescrire un Echange entre les Membres du Gouvernement ; les Chefs des Représentations diplomatiques du Cameroun à l'Extérieur ; les Chefs des Circonscriptions administratives et les jeunes camerounais en présentiel, en la Salle de Convivialité du Musée National et en ligne à partir des plateformes républicaines et de divers réseaux sociaux. Au terme desdits Échanges organisés par secteur d'activités du **lundi 03 au vendredi 07 février 2025** sur le thème : « **Jeunesse, maturité et responsabilité pour la consolidation de la paix, de la sécurité, de la croissance économique et du processus démocratique** », il s'est dégagé quatre principaux consensus. Il s'agit de :

- **accroître les offres en faveur des jeunes ;**
- **multiplier et vulgariser les dispositifs d'information des jeunes ;**
- **promouvoir l'accès des jeunes aux compétences et autres opportunités d'insertion professionnelles ;**
- **promouvoir l'accès des jeunes sur les opportunités à eux offertes par le Gouvernement, en l'occurrence la Carte Jeune Biométrique et les incitations à l'Investissement.**

Le présent document constitue le recueil des principales résolutions arrêtées de commun accord entre les membres du Gouvernement camerounais et les jeunes au terme de l'Echange organisé pour la sixième année consécutive à l'occasion de la Fête de la Jeunesse.



Mme FADIMATOU IYAWA OUSMANOU
Présidente du Bureau Exécutif National du CMJC



M. MVEME ATANGANA
Président de la Commission

Nous, participants aux échanges entre les membres du Gouvernement et les Jeunes camerounais organisés à l'occasion de la 59^e édition de la Fête de la Jeunesse, après validation des recommandations formulées avons pris les résolutions ci-après.

JOURNÉE DU LUNDI 03 FÉVRIER 2025

AU SUJET DU SECTEUR :

ÉDUCATION, FORMATION, CULTURE ET SPORTS



1. Prenons l'engagement de vulgariser davantage les procédures de régulation du flux de la main-d'œuvre étrangère dans le marché du travail camerounais ainsi que des mécanismes incitatifs de responsabilisation des camerounais compétents dans toutes les entreprises exerçant au Cameroun.
2. Soutenons la formation en montage de projet dans les structures relevant du Secteur Education et formation.



3. Appelons à la poursuite de la vulgarisation du concept "Université-entreprise" en vue de promouvoir l'insertion des jeunes étudiants dans le secteur formel avec en priorité la création des entreprises formelles ;
4. Soutenons l'intensification de la communication sur le rôle et le positionnement institutionnel des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes en tant que structure opérationnelle d'insertion sociale et économique des jeunes.
5. Convaincus des avantages adossés à la Carte Jeune Biométrique, appelons à l'accroissement de la vulgarisation de ladite carte et à l'augmentation de son attractivité.

JOURNÉE DU MARDI 04 FÉVRIER 2025

AU SUJET DU SECTEUR :

SOUVERAINETE, DEFENSE, SECURITE, ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCIERE



- 1- Encourageons la poursuite des démarches relatives à la participation des jeunes de la diaspora aux concours administratifs organisés par le Ministère de la Fonction Publique.
- 2- Invitons les administrations partenaires et les jeunes à promouvoir l'accès et l'offre de formation dédiée aux métiers des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) pour envisager des recrutements au sein desdites structures.
- 3- Encourageons les recrutements à travers l'Approche Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) et la signature des partenariats Publics-Privés pour plus d'opportunités d'Emplois dans les CTD.
- 4- Soutenons l'appropriation des mesures incitatives à l'investissement et la promotion du cadre de cautionnement douanier exclusif des projets agropastoraux pour encourager l'insertion socioprofessionnelle (créateurs d'entreprises) des jeunes à travers le Plan Triennal d'Import-Substitution Agricole et halieutique
- 5- Encourageons la vulgarisation des mesures incitatives favorables à l'implication massive des jeunes à la mise en œuvre de la politique Nationale d'import-substitution dans le secteur agropastoral et halieutique.

JOURNÉE DU MERCREDI 05 FÉVRIER 2025

AU SUJET DU SECTEUR :

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- 1-** Soutenons l'accès des jeunes filles et garçons à l'offre de formation professionnelle certifiant des structures d'accompagnement extrascolaires du MINPROFF et du MINAS.
- 2-** Consolidation de la mise en œuvre de l'Approche Sensible Genre dans l'ensemble des administrations pour un épanouissement optimal de la jeunesse.
- 3-** Encourageons l'accroissement de la vulgarisation de la législation pour la protection du SMIG et la signature des conventions d'entreprises.



- 4.** Soutenons la promotion et intensification des synergies d'actions des départements ministériels en matière d'encadrement de la jeunesse, à l'effet d'accroître la performance et d'améliorer la visibilité des actions menées en matière d'insertion et de protection sociale.
- 5.** Réitérons la poursuite de la mise en œuvre de l'approche sensible genre dans l'ensemble des administrations pour un épanouissement optimal de la jeunesse.



JOURNÉE DU JEUDI 06 FÉVRIER 2025

AU SUJET DU SECTEUR :

INFRASTRUCTURES, PRODUCTION ET COMMERCE

- 1- Soutenons l'accroissement de la vulgarisation des mesures incitatives d'accès des jeunes à la terre, soit par concession, soit par accès direct via un titre foncier existant.
- 2- Privilégions la Promotion de l'entrepreneuriat jeune afin de réduire la dépendance du Cameroun vis-à-vis de l'extérieur, pour gagner la bataille contre la vie chère et bénéficier des opportunités de croissance offertes par le marché africain.



- 3- Encourageons la promotion de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans l'agriculture et appel à la saisine de l'opportunité offerte par le Projet *New Generation* pour tirer meilleur profit de la culture du cacao.
- 4- Prônons l'accroissement de la vulgarisation des projets de promotion de l'innovation dans l'agriculture et intensification de la valorisation du travail de la terre.



JOURNÉE DU VENDREDI 07 FÉVRIER 2025

AU SUJET DU SECTEUR :

TRANSPORT ET TELECOMMUNICATIONS

- 1- Encourageons la consolidation des mécanismes d'accompagnement des jeunes désireux de s'insérer dans l'entrepreneuriat agropastoral, véritable niche d'emploi et surtout d'auto-emploi.
- 2- Engageons la jeunesse à la Promotion de l'entrepreneuriat vert et le leadership jeune à travers la diversification et le développement des plateformes et initiatives de participation volontaire des jeunes à la protection de l'environnement.
- 3- Soutenons l'accroissement de la vulgarisation des initiatives de protection de la souveraineté numérique au Cameroun, ainsi que celles relatives à la discrimination positive en faveur de l'accès des jeunes à Internet.
- 4-
- 5- Prônons l'intensification de la mobilisation de la jeunesse, en périodes électorales, afin de faire sa responsabilité citoyenne dans l'usage des médias, pour assurer la consolidation des valeurs fondamentales républicaines



ANNEXES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

SECRETARIAT GENERAL

59è FETE DE LA JEUNESSE

**COMMISSION ECHANGE MEMBRES DU
GOUVERNEMENT ET JEUNES**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF COMMUNICATION

SECRETARIAT-GENERAL

59th EDITION OF THE YOUTH DAY

**EXCHANGES BETWEEN YOUTHS AND
MEMBERS OF GOVERNMENT
COMMISSION**

ECHANGES ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES

JOURNEE DU 03 FEVRIER 2025

PANEL 1 : EDUCATION, FORMATION, CULTURE ET SPORTS

RECOMMANDATIONS/RESOLUTIONS

Yaoundé, 3 février 2025

Le MINEFOP recommande de:

- 1- Vulgariser les procédures de régulation du flux de la main-d'oeuvre étrangère dans le marché du travail camerounais ainsi que les mécanismes incitatifs de responsabilisation des camerounais compétents dans toutes les entreprises exerçant au Cameroun;
- 2- Encourager et renforcer la formation dans les domaines concourant à la transformation structurelle de l'économie, notamment la métallurgie et la sidérurgie.

Le MINSEP recommande de:

- 3- Vulgariser l'information sur les niches d'insertion adossées aux activités physiques et sportives, notamment celles concourant à la mise en oeuvre de la politique d'import-substitution;
- 4- Promouvoir davantage la formation des jeunes à diverses carrières sportives et l'amélioration de la gouvernance sportive.

Le MINESEC recommande de:

- 5- Vulgariser la formation en montage de projet dans l'enseignement secondaire Générale.

Le MINESUP recommande de:

- 6- Poursuivre la vulgarisation du concept "Université-entreprise" en vue de promouvoir l'insertion des jeunes étudiants dans le secteur formel avec en priorité la création des entreprises formelles;
- 7- Promouvoir le développement de l'import-substitution en faveur des jeunes dans les industries culturelles;
- 8- Rechercher la bonne information et croire en leurs capacités entrepreneuriales afin d'être de potentiels entrepreneurs et capitaines de l'industrie moderne au Cameroun.

le MINJEC recommande de:

- 9- Intensifier la communication sur le rôle et le positionnement institutionnel des Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes en tant que structure opérationnelle d'insertion sociale et économique des jeunes;
- 10- Renforcer davantage la synergie entre les administrations sectorielles afin de susciter une information plus accrue des jeunes au sujet des opportunités d'insertion qui leur sont offertes en matière d'éducation, de formation, de culture et de sports;
- 11- Vulgariser les avantages liés à la Carte Jeune Biométrique et les mécanismes d'acquisition de ladite Carte.
- 12- Promouvoir l'interconnexion des jeunes pour échanger entre eux au sujet des opportunités gouvernementales et autres mécanismes d'insertion sociale et économique peu connus par leurs pairs.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

SECRETARIAT GENERAL

59è FETE DE LA JEUNESSE

**COMMISSION ECHANGE MEMBRES DU
GOUVERNEMENT ET JEUNES**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF COMMUNICATION

SECRETARIAT-GENERAL

59th EDITION OF THE YOUTH DAY

**EXCHANGES BETWEEN YOUTHS AND
MEMBERS OF GOVERNMENT
COMMISSION**

ECHANGES ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES

JOURNEE DU 04 FEVRIER 2025

**PANEL 2 : SOUVERAINETE, DEFENSE, SECURITE,
ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCIERE**

RECOMMANDATIONS/RESOLUTIONS

Yaoundé, 04 février 2025

Du MINFOPRA, il est retenu de:

- 1- Saisir l'opportunité offerte par AIGLE pour bénéficier des formations complémentaires de développement des compétences au-delà de la Fonction Publique;
- 2- Profiter de la dématérialisation et de l'autonomisation de la Fonction Publique pour prendre en main la gestion des carrières respectives;
- 3- Poursuivre les démarches relatives à la participation des jeunes de la diaspora aux concours administratifs organisés par le Ministère de la Fonction Publique.

Du MINDDEVEL, il est retenu de:

- 4- Profiter de l'offre de formation dédiées aux Collectivités Territoriales Décentralisées pour envisager des recrutements au sein desdites structures;
- 5- Envisager des recrutements à travers l'approche Haute Intensité de Main d'Oeuvre (HIMO) et des partenariats Publics-Privés;
- 6- Promouvoir l'entrepreneuriat jeune au sein des Collectivités Territoriales Décentralisées pour satisfaire les besoins en termes de compétences d'opérationnalité et espérer de fortes capacités de rémunération (attractivité de la Fonction Publique Locale);
- 7- Encourager les formations pratiques en adéquation avec les besoins exprimés par la politique de développement local et global du Cameroun.

Du MINFI, il est retenu de:

- 8- Profiter des abattements douaniers et autres facilités fiscales et ou spéciales prévues par la réglementation en general et notamment pour les regions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord;
- 9- Profiter du cadre de cautionnement douanier exclusive des projets agropastoraux pour bénéficier du Plan Triennal d'Import-Substitution Agricole et halieutique comme créateurs d'entreprise; profiter des projets en cours de financement au sein de diverses administrations pour bénéficier de la priorité accordée aux projets en cours au sein de diverses administrations;
- 10- Vulgariser les mesures incitatives favorables à l'implication massive des jeunes à la mise en oeuvre de la politique d'import-substitution dans le secteur agro'pastoral et halieutique;
- 11- Vulgariser l'éducation économique et financière auprès populations en general, et des jeunes en particulier;
- 12- Promouvoir le culte de l'effort, du travail bien fait et du juste prix.

Du MINJUSTICE, il est retenu de:

- 13- Intensifier la vulgarisation des textes juridiques et réglementaires en direction des jeunes, notamment en matière pénale;

14- Poursuivre le développement des partenariats avec les acteurs civils pour intensifier l'information juridique des jeunes;

15- Éviter d'entâcher les casiers judiciaires individuels et tout faire pour demeurer en liberté.

Du MINDEF, il est retenu de:

16- Vulgariser les opportunités de volontariat jeune au sein des forces de défense et de sécurité;

Du DGSN, il est retenu de:

17- Intensifier la communication et l'information des jeunes sur les effets néfastes des comportements criminels consécutifs à la consommation des substances psycho-actives, plus connues sous l'appellation "drogues";

18- Éviter de se rendre coupable de violation de la législation en vigueur en matière de lutte contre la criminalité ;

19- Préserver ses capacités personnelles pour son épanouissement et la contribution effective à la croissance économique du Cameroun;

20- Promouvoir un usage responsable des médias.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

SECRETARIAT GENERAL

59è FETE DE LA JEUNESSE

**COMMISSION ECHANGE MEMBRES DU
GOUVERNEMENT ET JEUNES**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF COMMUNICATION

SECRETARIAT-GENERAL

59TH EDITION OF THE YOUTH DAY

**EXCHANGES BETWEEN YOUTHS AND
MEMBERS OF GOVERNMENT
COMMISSION**

EXCHANGES BETWEEN MEMBERS OF GOVERNMENT AND THE YOUTHS

4TH FEBRUARY 2025

**PANEL 2: SOVEREIGNTY, DEFENCE, SECURITY, GENERAL AND
FINANCIAL ADMINISTRATION SECTOR**

RECOMMANDATIONS/RESOLUTIONS

Yaoundé, 04 February 2025

MINFOPRA recommends the following:

- 1- Use the opportunity offered by AIGLE to benefit from further training and skills development beyond the Civil Service;
- 2- Take advantage of the digitisation and empowerment of the Civil Service to take ownership of the management of their respective careers;
- 3- Continue to encourage Diaspora youth to take part in administrative competitive entrance examinations organised by the Ministry of the Civil Service.

MINDDEVEL recommends the following:

- 4- Take advantage of the training offered to regional and local authorities to envisage recruitment in these structures;
- 5- Consider recruitment through the High Intensity Labour Force (HIMO) approach and public-private partnerships;
- 6- Promote youth entrepreneurship initiatives in decentralised local authorities in response to the need for operational skills and the prospect of strong remuneration capacities (attractiveness of the local civil service);
- 7- Encourage practical training in keeping with the needs expressed by Cameroon's local and global development policy.

MINFI recommends the following:

- 8- Promote youth entrepreneurship initiatives in regional and local communities by taking advantage of the customs rebates and other tax and special facilities provided for by the regulations in general, and in particular for the North-West, South-West and Far-North regions;
- 9- Take advantage of the exclusive customs comprehensive guarantee for agro-pastoral projects to benefit from the Three-Year Agricultural and Fisheries Import-Substitution Plan as business creators; take advantage of projects currently being financed by various administrations to benefit from the priority given to ongoing financed projects;
- 10- Disseminate incentives to encourage the massive involvement of young people in the implementation of the import-substitution policy in the agro-pastoral and fisheries sectors;
- 11- Promote economic and financial education among the population at large, and young people in particular;
- 12- Promote a culture of hard work, of a job well done and of fair prices.

MINJUSTICE recommends the following:

- 13- Step up the dissemination of legal and regulatory instruments among youths, particularly in criminal matters;
- 14- Keep expanding partnerships with civil actors to provide young people with more legal information;
- 15- Youths should avoid tarnishing their individual non-conviction status and do all they can to stay out of prison.

MINDEF recommends the following:

- 16- Disseminate information on opportunities for young people to volunteer in the defence and security forces;

DGSN recommends the following:

- 17- Step up communication and information campaigns targeting young people on the harmful effects of criminal behaviour resulting from the use of psychoactive substances, better known as “drugs”;
- 18- Avoid being guilty of violating current legislation in the fight against crime;
- 19- Preserve their individual capacities for personal development and effective contribution to Cameroon's economic growth;
- 20- Promote responsible use of the media.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

SECRETARIAT GENERAL

59è FETE DE LA JEUNESSE

**COMMISSION ECHANGE MEMBRES DU
GOUVERNEMENT ET JEUNES**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF COMMUNICATION

SECRETARIAT-GENERAL

59th EDITION OF THE YOUTH DAY

**EXCHANGES BETWEEN YOUTHS AND
MEMBERS OF GOVERNMENT
COMMISSION**

ECHANGES ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES

JOURNEE DU 05 FEVRIER 2025

PANEL 3 : SANTE ET SERVICES SOCIAUX

RECOMMANDATIONS/RESOLUTIONS

Yaoundé, 05 février 2025

Du MINTOUL, il est retenu de:

- 1- Promouvoir l'accès préférentiel des jeunes titulaires des diplômes de l'enseignement secondaire et supérieur aux formations certifiantes du secteur du tourisme afin de bénéficier d'emplois décents et de profils de carrières déjà structurés;
- 2- Intensifier l'offre de colonies de vacances en faveur des jeunes pour une promotion du vivre-ensemble et le développement du secteur du tourisme.

Du MINPROFF, il est retenu de:

- 3- Favoriser l'accès des jeunes filles et garçons à l'accès à l'offre de formation professionnelle certifiante des structures d'accompagnement du MINPROFF;
- 4- Poursuivre la mise en oeuvre de l'approche sensible genre dans l'ensemble des administrations pour un épanouissement optimal de la jeunesse;
- 5- Renforcer le suivi et l'assistance parentale des enfants au sein des familles;
- 6- Vulgariser davantage l'existence et le rôle des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) en tant que structures d'incubation et d'insertion durable des jeunes;
- 7- Promouvoir la dénonciation au sein de la population pour minimiser les violences basées sur le genre;
- 8- Intensifier la vulgarisation des numéros verts et autres mécanismes de dénonciation des situations susceptibles de déboucher sur des féminicides.

Du MINAS, il est retenu de:

- 9- Vulgariser les modalités et opportunités offertes en terme de placement scolaire aux jeunes en difficulté afin de faciliter leur formation professionnelle;
- 10- Intensifier la vulgarisation des mécanismes et modalités d'accès aux projets d'insertion des jeunes vulnérables mis en oeuvre du sein du Ministère des Affaires Sociales;
- 11- Promouvoir et intensifier les synergies d'actions des départements ministériels en matière d'encadrement de la jeunesse, à l'effet d'accroître la performance et d'améliorer la visibilité des actions menées en matière d'insertion et de protection sociale.

Du MINJEC, il est retenu de:

- 12- Intensifier la vulgarisation du rôle préparateur à la transition intergénérationnelle des Conseils Municipaux Jeunes, des Conseils Régionaux Jeunes et du Parlement-Jeunesse et permettre ainsi aux jeunes de prendre avec succès la relève des aînés;
- 13- Promouvoir les candidatures jeunes comme responsables des Conseils Municipaux Jeunes, des Conseils Régionaux Jeunes et du Parlement-Jeunesse (Sénateurs jeunes et députés-jeunes) afin de renforcer leur maturité et d'espérer à l'avenir assumer de hautes fonctions de gestion de la chose publique.

MINCOM:

14. Promouvoir avec insistance, parmi les jeunes, l'usage responsable des médias (éducation à la consommation des médias)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

SECRETARIAT GENERAL

59è FETE DE LA JEUNESSE

**COMMISSION ECHANGE MEMBRES DU
GOUVERNEMENT ET JEUNES**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF COMMUNICATION

SECRETARIAT-GENERAL

59TH EDITION OF THE YOUTH DAY

**EXCHANGES BETWEEN YOUTHS AND
MEMBERS OF GOVERNMENT
COMMISSION**

EXCHANGES BETWEEN MEMBERS OF GOVERNMENT AND THE YOUTHS

05 FEBRUARY 2025

PANEL 3: HEALTH AND SOCIAL SERVICES

RECOMMANDATIONS/RESOLUTIONS

Yaoundé, 05 February 2025

MINTOUL recommends the following:

- 1- Promote preferential access to training courses in the tourism sector for youths with secondary and higher education qualifications, to enable them to benefit from decent jobs and already-structured career profiles;
- 2- Step up the number of youth holiday camps to promote social cohesion and the development of the tourism sector.

MINPROFF recommends the following:

- 3- Promote the access to vocational training for young girls and boys, leading to certification, offered by MINPROFF accompaniment structures;
- 4- Continue with the implementation of the gender-sensitive approach in all administrations for the optimal development of young people;
- 5- Strengthen monitoring and parental assistance for children within families;
- 6- Raise awareness of the existence and role of the Women's Empowerment and the Family Centres (CPFF) as youth incubation and sustainable integration structures for young people;
- 7- Promote whistleblowing among the population to minimise gender-based violence;
- 8- step up the dissemination of toll-free numbers and other whistle-blowing techniques for situations likely to result in femicide.

MINAS recommends the following:

- 9- make known the procedures and opportunities offered to young people in difficulty in terms of educational placement in order to facilitate their vocational training;
- 10- Step up public awareness of the mechanisms and procedures for vulnerable youths to access integration projects put in place by the Ministry of Social Affairs;
- 11- Promote and boost synergies between the actions carried out by Ministries in the field of youth supervision, in order to enhance performance and raise the visibility of actions undertaken in the field of social integration and protection.

MINJEC recommends the following:

- 12- Step up efforts to make people aware of the role of Municipal Youth Councils, Regional Youth Councils and the Youth Parliament in paving the way for the intergenerational transition, thus enabling young people to successfully take over from their elders;
- 13- Promote young candidates as leaders of Municipal Youth Councils, Regional Youth Councils and the Youth Parliament (Youth Senators and Youth MPs) to build their maturity and hope that in the future they will be able to fill top management positions in public affairs.

MINCOM:

14. Insist on actively promoting the responsible use of the media among youths (media literacy).

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

SECRETARIAT GENERAL

59è FETE DE LA JEUNESSE

**COMMISSION ECHANGE MEMBRES DU
GOUVERNEMENT ET JEUNES**



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF COMMUNICATION

SECRETARIAT-GENERAL

59th EDITION OF THE YOUTH DAY

**EXCHANGES BETWEEN YOUTHS AND
MEMBERS OF GOVERNMENT
COMMISSION**

ECHANGES ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES

JOURNEE DU 06 FEVRIER 2025

PANEL 4 : INFRASTRUCTURES, PRODUCTION ET COMMERCE

RECOMMANDATIONS/RESOLUTIONS

Yaoundé, 06 février 2025

Du MINDCAF, il est retenu de :

- 1- Accroître la vulgarisation des outils d'information, des mécanismes et le cadre juridique d'acquisition d'un titre foncier au Cameroun ;
- 2- Promouvoir l'octroi et l'installation en individuel ou en groupes des jeunes, conformément au principe de concession d'une partie du territoire dans le domaine national afin de procéder aux mises en valeur susceptibles de faciliter l'épanouissement et la participation des jeunes à la consolidation de la croissance économique au Cameroun ;
- 3- Poursuivre, en relation avec divers partenaires, la mise en place d'un cadre incitatif de facilitation de l'accès des jeunes au foncier ;
- 4- Encourager les jeunes à la recherche de l'information et de l'accompagnement nécessaire pour mettre en œuvre leurs projets respectifs ;
- 5- Promouvoir l'accès des jeunes à la terre, soit par concession, soit par accès direct via un titre foncier existant.

Du MINCOMMERCE, il est retenu de :

- 6- Promouvoir l'entrepreneuriat jeune afin de réduire la dépendance du Cameroun vis-à-vis de l'extérieur pour gagner la bataille contre la vie chère et bénéficier des opportunités de croissance offertes par le marché africain ;
- 7- Privilégier l'insertion socioprofessionnelle dans l'agriculture et profiter du Projet New Generation pour tirer meilleur profit de la culture du cacao ;
- 8- Promouvoir une prise de conscience commune, et particulièrement des jeunes, sur les incitations mises en place par le Gouvernement en faveur l'épanouissement des jeunes et de leur contribution à la croissance économique du Cameroun ;
- 9- Saisir les opportunités offertes par le Gouvernement et ses partenaires aux jeunes, à travers la Carte Jeune Biométrique nécessaire pour chaque jeune camerounais ;
- 10- Encourager les jeunes à saisir l'opportunité offerte par la politique d'import-substitution et d'en être des acteurs majeurs de mise en œuvre, à travers leur investissement dans la production agropastorale.

Du MINADER, il est retenu de :

- 11- Promouvoir le changement de mentalité et faire de l'agriculture une niche entrepreneuriale complète avec l'élevage, la pêche et la pisciculture ;
- 12- Promouvoir l'accès des jeunes aux structures de formation agricole pour le développement des compétences ;
- 13- Profiter des aménagements faits en faveur des jeunes dans les projets existants et bénéficier de l'ensemble des opportunités offerts pour l'insertion socioprofessionnelle dans le domaine de l'agriculture ;

- 14-Accroître la vulgarisation des projets de promotion de l'innovation dans l'agriculture et valoriser le travail de la terre ;
- 15-Saisir les opportunités naturelles favorables à la production agricole dont bénéficie le Cameroun ;
- 16- Saisir les opportunités offertes par divers programmes et projets nationaux ou internationaux mis sur pieds pour former et installer les jeunes dans le domaine de la production agricole et faire de ces derniers de véritables entrepreneurs agricoles.

Du MINPMEESA, il est retenu de:

- 17-Accroître la vulgarisation des opportunités d'accompagnement des jeunes porteurs de plans d'affaires à travers les incubateurs et pépinières d'entreprises fonctionnelles sur toute l'étendue du territoire national ;
- 18-Saisir les opportunités offertes par les centres de formalités d'entreprises disponibles dans tous les chefs-lieux de circonscriptions administratives pour accélérer la création des entreprises ;
- 19-Tirer avantage des partenariats signés par la Banque des Petites et Moyennes Entreprises pour accompagner le financement des projets des jeunes ;
- 20-Vulgariser les opportunités offertes aux jeunes à travers le Plan National de Développement de l'Entrepreneuriat et la loi portant incitation à l'investissement ;
- 21-Privilégier les formations nécessaires à l'acquisition des compétences nécessaires à l'animation et à la gestion des incubateurs d'entreprises et aux métiers de l'intelligence artificielle ;
- 22-Améliorer le dispositif spécifique de création des entreprises par les jeunes ;
- 23-Améliorer le cadre légal et réglementaire de création d'entreprises, notamment des jeunes, à l'effet de susciter davantage les investissements privés extérieurs ;
- 24- Renforcer la promotion de la culture entrepreneuriale en milieu jeune, en l'intégrant dans tous les programmes de formation et d'éducation ;
- 25- Redynamiser les incubateurs d'entreprises, notamment à travers l'octroi des financements plus importants, à l'effet d'en accroître la capacité en gisements d'emplois pour la jeunesse.

Du MINMIDT, il est retenu de:

- 26- Promouvoir la formation des jeunes aux métiers des mines pour disposer des compétences internes et nationales nécessaires à la mise en activités des entreprises d'exploitation minière de Kribi, Mbalam et Grand Zamb et les mines d'or du Nord, et bénéficier des transferts de compétences prévues dans les différentes Conventions ;
- 27-Accroître la vulgarisation du cadre juridique et des incitations favorables à l'insertion des jeunes dans le secteur minier ;

- 28-Vulgariser les avantages et incitations à l'industrialisation offerts aux jeunes dans la Loi de 2013 ;
- 29-Promouvoir l'innovation technologique chez les jeunes pour soutenir l'industrialisation et le développement économique du Cameroun ;
- 30-Vulgariser les différentes mesures et dispositifs d'accompagnement des populations riveraines directement impactées par les projets miniers, à l'effet d'en tirer le meilleur profit et de suivre efficacement l'appropriation du changement par ces dernières.

Du MINFOF, il est retenu de:

- 31-Encourager les jeunes à développer les compétences dans les métiers du bois ;
- 32-Promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes dans les métiers du bois ;
- 33-Poursuivre le processus de révision des programmes de formation dans les métiers du bois et du secteur forestier ;
- 34-Vulgariser et promouvoir le respect de la réglementation en vigueur en matière d'exploitation forestière.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

SECRETARIAT GENERAL

59^e FETE DE LA JEUNESSE

COMMISSION ECHANGE MEMBRES DU
GOUVERNEMENT ET JEUNES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF COMMUNICATION

SECRETARIAT-GENERAL

59th EDITION OF THE YOUTH DAY

EXCHANGES BETWEEN YOUTHS AND
MEMBERS OF GOVERNMENT
COMMISSION

ECHANGES ENTRE LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT ET LES JEUNES

JOURNEE DU 07 FEVRIER 2025

PANEL 5 : TRANSPORT ET TELECOMMUNICATIONS

RECOMMANDATIONS/RESOLUTIONS

Yaoundé, 07 février 2025

Du MINTSS, il est retenu de:

- 1- Encourager la signature des Conventions d'entreprises afin de donner aux jeunes plus de chances de négocier leur salaire à la hausse ;
- 2- Promouvoir et vulgariser la législation pour la protection du SMIG.

Du MINEPDED, il est retenu de:

- 3- Vulgariser davantage la prise en compte des questions environnementales à tous les niveaux d'éducation et de formation des jeunes ;
- 4- Promouvoir le renforcement du capital humain jeune en matière de gestion durable de l'environnement et de production des outils didactiques y afférents ;
- 5- Encourager l'entrepreneuriat vert et le leadership jeune à travers la diversification et le développement des plateformes et initiatives de promotion de la participation volontaire des jeunes à la protection de l'environnement ;
- 6- Promouvoir l'économie circulaire comme un modèle de consommation qui encourage la réutilisation, la rénovation et le recyclage des déchets, limitant ainsi le gaspillage et les effets néfastes attachés à la production des déchets, notamment en zone urbaine ;
- 7- Saisir les opportunités d'insertion offertes par les programmes et projets mis en place dans le domaine de la protection de l'environnement ;
- 8- Renforcer les mesures spécifiques en vue de capaciter davantage les jeunes sur la gestion des changements climatiques.

Du MINEPIA, il est retenu de:

- 9- Consolider l'implication des jeunes dans la production animale et laitière ;
- 10- Accroître la vulgarisation des opportunités d'insertion sociale et économique des jeunes dans le domaine de l'élevage ;
- 11-Saisir les opportunités de formation offertes par le Gouvernement et les partenaires en vue d'acquérir les compétences dans le domaine de l'élevage, des pêches et industries animales ;
- 12- Intensifier et améliorer l'accompagnement des jeunes désireux de s'insérer dans l'entrepreneuriat agropastoral, véritable niche d'emploi et surtout d'auto-emploi.

Du MINPOSTEL, il est retenu de:

- 13- Accroître la vulgarisation des initiatives de protection de la souveraineté numérique au Cameroun, ainsi que celles relatives à la discrimination positive en faveur de l'accès des jeunes à Internet ;
- 14- Promouvoir le commerce en ligne et la digitalisation des services traditionnels ;
- 15- Promouvoir les services de formation en ligne pour palier les lacunes du système éducatif traditionnel ;

- 16- Promouvoir la production des contenus numériques et la monétisation des réseaux sociaux ;
- 17- Poursuivre le développement et l'amélioration de l'infrastructure technologique et de l'accessibilité à internet ;
- 18- Poursuivre le Programme d'accès au téléphone et Internet à travers le WIFI au Cameroun, tant en milieu rural qu'en milieu urbain ;
- 19- Finaliser et vulgariser les négociations avec les opérateurs de téléphonie au profit des sorties wifi et bandes passantes en faveur des jeunes ;
- 20- Saisir les opportunités d'insertion sociale et économique offertes par le secteur des télécommunications ;
- 21- Intensifier la vulgarisation, la promotion et le respect du cadre réglementaire régissant le secteur des technologies de l'information et de la communication ;
- 22- Encourager le développement des solutions numériques adaptées aux réalités locales, en vue de contribuer à la mise en œuvre de la politique d'import-substitution ;
- 23- Poursuivre le renforcement du dispositif de formation des populations en général et des jeunes en particulier, dans le domaine de l'économie numérique.

Du MINAC, il est retenu de:

- 24- Promouvoir davantage l'art et la culture comme des piliers du développement ;
- 25- Vulgariser la loi du 20 juillet 2020 relative à l'encadrement des activités des artistes ;
- 26- Promouvoir chez les jeunes le développement des compétences dans le domaine des arts et de la culture ;
- 27- Vulgariser davantage les opportunités d'insertion des jeunes dans le domaine des arts et de la culture.

Du MINCOM, il est retenu de:

- 28- Vulgariser davantage la loi sur l'accès à l'exercice médiatique, surtout en périodes électorales ;
- 29- Intensifier la sensibilisation de la jeunesse, en cette veille électorale, à une véritable responsabilité citoyenne dans l'usage des médias, pour assurer la consolidation des valeurs fondamentales républicaines et démocratiques ;
- 30- Favoriser l'implication des médias en ligne et communautaires pour plus d'efficacité des communications sociales ;
- 31- S'approprier et respecter la réglementation relative à la communication sociale en général, et en périodes électorales en particulier.

Du MINHDU, il est retenu de:

- 32- Intensifier le programme de gestion des déchets en milieu urbain et permettre aux jeunes d'accéder aux emplois générés dans ce programme ;

- 33- Intensifier la communication sur la nécessité pour les jeunes de participer aux programmes de transformation des déchets en or ;
- 34- Promouvoir l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le circuit de l'économie des déchets ;
- 35- Poursuivre la politique de mise en œuvre du traitement responsable des déchets en milieu urbain ;
- 36- Vulgariser davantage les opportunités d'insertion à partir du traitement des déchets ;
- 37- Encourager l'implication collective des populations dans le cadre de l'assainissement des zones urbaines.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA COMMUNICATION

SECRETARIAT GENERAL

59è FETE DE LA JEUNESSE

COMMISSION ECHANGE MEMBRES DU
GOUVERNEMENT ET JEUNES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF COMMUNICATION

SECRETARIAT-GENERAL

59th EDITION OF THE YOUTH DAY

EXCHANGES BETWEEN YOUTHS AND
MEMBERS OF GOVERNMENT
COMMISSION

EXCHANGES BETWEEN MEMBERS OF GOVERNMENT AND YOUTHS

07 FEBRUARY 2025

PANEL 5: TRANSPORT AND TELECOMMUNICATIONS SECTOR

RECOMMENDATIONS/RESOLUTIONS

Yaoundé, 07 February 2025

MINTSS recommendations were the following:

- 1- Encourage the signing of company agreements to give young people more opportunities to negotiate higher wages;
- 2- Promote and make public the applicable laws to protect the minimum wage.

MINEPDED recommendations were the following:

- 3- Increase awareness on environmental issues at all levels of education and training of young people;
- 4- Promote the strengthening of young human capital in sustainable environmental management and the production of related teaching tools;
- 5- Encourage green entrepreneurship and youth leadership through the diversification and development of platforms and initiatives to promote the voluntary participation of young people in environmental protection;
- 6- Promote the circular economy as a consumption model that encourages the reuse, renovation and recycling of waste, thereby limiting waste and the harmful effects associated with waste production, particularly in urban areas;
- 7- Seize the opportunities for integration offered by programmes and projects implemented in the field of environmental protection;
- 8- Strengthen specific measures to enhance young people's capacity to manage climate change.

MINEPIA recommendations were the following:

- 9- Consolidate the involvement of young people in livestock and dairy production;
- 10-Increase the dissemination of social and economic integration opportunities for young people in the livestock sector;
- 11-Seize training opportunities offered by the Government and partners to acquire skills in livestock farming, fisheries and animal industries;
- 12-Intensify and improve support for young people wishing to become involved in agro-pastoral entrepreneurship, a real niche for employment and, above all, self-employment.

MINPOSTEL recommendations were the following:

- 13- Increase the dissemination of initiatives to protect digital sovereignty in Cameroon, as well as those relating to positive discrimination in favour of young people's access to the Internet;
- 14-Promote e-commerce and the digitalisation of traditional services;

- 15- Promote online training services to make up for the shortcomings of the traditional education system;
- 16- Promote the production of digital content and the monetisation of social media networks;
- 17-Continue to develop and improve the technological infrastructure and Internet accessibility;
- 18-Continue the WIFI telephone and Internet access programme in Cameroon, in both rural and urban areas;
- 19-Finalise and make public negotiations with telephone operators to provide wifi and bandwidth for young people;
- 20-Seize the opportunities for social and economic integration offered by the telecommunications sector;
- 21-Intensify the dissemination, promotion and enforcement of the regulatory framework governing the information and communication technologies sector;
- 22- Encourage the development of digital solutions tailored to local realities, so as to contribute to the implementation of the import-substitution policy;
- 23- Continue to strengthen the training system for the public in general and for young people in particular, in the field of the digital economy.

MINAC recommendations were the following:

- 24-Further promote art and culture as pillars of development;
- 25- Make public the law of 20 July 2020 governing the supervision of artists' activities;
- 26-Promote the development of skills in the arts and culture sector among youths;
- 27-Make more widely known the opportunities to be seized by young people entering the arts and culture sector.

MINCOM recommendations were the following:

- 28-Make the law governing access to the media more widely known, especially during election periods;
- 29- Intensify awareness-raising among youths, on the eve of elections, of the need to be truly responsible citizens in their use of the media, to ensure the consolidation of fundamental republican and democratic values;
- 30-Encourage the involvement of online and community media for more effective social communications;
- 31-Adopt and comply with regulations on social communication in general, and during election periods in particular.

MINH DU recommendations were the following:

- 32-Intensify the urban waste management programme and give young people access to jobs generated by this programme;
Encourage the collective involvement of local people in cleaning up urban areas
- 33-Intensify communication on the need for youths to participate in waste-to-gold programmes;
- 34-Promote the socio-professional integration of young people into the waste economy;
- 35-Pursue the policy of responsible waste treatment in urban areas;
- 36- Increase awareness of the opportunities for integration based on waste processing;
- 37- .